

NUMÉRIQUE

La fibre par Poitou Numérique

"Développer la qualité de vie et l'attractivité du Poitou grâce à la fibre".



Les Départements et les intercommunalités des Deux-Sèvres et de la Vienne ont décidé de se regrouper, avec pour objectif de déployer le très-haut débit pour les habitants de s deux départements.

Les 2 collectivités départementales et les 15 intercommunalités (via les structures Vienne Numérique et Deux-Sèvres Numérique) seront propriétaires de cette infrastructure d'avenir. La maîtrise publique de ce nouvel équipement permettra au plus grand nombre d'habitants d'en bénéficier.

En parallèle, les Départements ont mené, sur leur territoire, des opérations de montées en débit, pour augmenter jusqu'à 50 fois la vitesse de connexion.

Ce sont près de 100 communes en Deux-Sèvres, et 113 dans la Vienne, qui ont été concernées par ce dispositif.

LA FIBRE PAR VIENNE NUMÉRIQUE

Émanation du Département de la Vienne, la Régie Vienne Numérique est la structure ad hoc maître d'ouvrage du déploiement des réseaux « tout fibre » d'initiative publique, hors zone d'investissement privé de la Vienne. Vous pouvez suivre l'arrivée progressive de la fibre et connaître la date d'éligibilité chez vous sur le site www.vienne-numerique.fr. Vous pourrez contacter l'opérateur de son choix pour bénéficier de tous les avantages du très haut débit. Bonne navigation !

Une initiative de :



Avec la participation de :





DÉPARTEMENT DE LA VIENNE
PLACE ARISTIDE BRIAND - CS 80319
86008 POITIERS CEDEX
☎ 05 49 55 66 00